

Négocier le volet aide sociale à l'hébergement de votre CPOM



Jean-Pierre Hardy,
Chargé d'enseignement à Sciences Po et à l'EHESP, auteur de l'ouvrage de référence *Financement et tarification des établissements et services sociaux et médico-sociaux* (5e édition, Dunod, 2018).



DATES

- **Vendredi 11 octobre 2019 | PARIS**



PUBLIC

- Directeurs d'Ehpad
- Directeurs adjoints
- Cadres fonctionnels du territoire
- Cadres financiers



PROGRAMME

- **8h45-9h00 Accueil des participants**
- **L'aide sociale à l'hébergement aujourd'hui : le produit d'une longue histoire.**
- **Les conventions d'aide sociale dans le CPOM d'un EHPAD**
- **Faut-il demander ou accepter une dés-habilitation partielle de l'aide sociale proposée par des conseils départementaux ?**
- **Les différents tarifs « hébergement » des bénéficiaires et de non bénéficiaires de l'aide sociale : vers des tarifs différenciés et millésimés**
- **12h30 - 14h00 Déjeuner**
- **Le « surloyer » proposé par l'ADF en 2011 et le groupe SOS Senior aujourd'hui : c'est quoi et comment ? ?**
- **Saisir l'aubaine de la suppression de la répartition 70-30 de certaines dépenses désormais prises en charge « concurremment ».**
- **Comment éviter l'effet d'éviction des bénéficiaires de l'aide sociale ?**
- **Pourquoi et comment plafonner de la capacité d'autofinancement (CAF) dans votre EPRD/ERRD des EHPAD majoritairement habilités à l'aide sociale ?**



BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner par fax au 01 40 21 07 36 ou par courrier à EHPA Formation, 55 bis, rue de Lyon, 75012 Paris
Renseignements : Céline Gaonach - 01 40 21 72 11 - celine.gaonach@ehpa.fr

Prix : 1 journée - 390€

Ce prix comprend la formation, le repas et les documents.



Je m'inscris à la formation « **Négocier le volet aide sociale à l'hébergement de votre CPOM** » qui aura lieu

à Paris, le vendredi 11 octobre 2019

J'adresse un chèque (ou un mandat administratif) du montant correspondant à mon choix de formation (1 ou 2 journées) à l'ordre de EHPA Formation, qui m'adressera la confirmation d'inscription. La facture correspondante (valant convention de formation) me sera envoyée après service rendu.

Mme M.

Fonction :

E-mail : Tél :

Adresse de facturation Public Privé

Nom de l'établissement :

Adresse :

E-mail : Tél :

Public visé : Directeurs d'Ehpad, Directeurs adjoints, Cadres fonctionnels du territoire, Cadres financiers - **Objectif de la formation** : Négocier le volet aide sociale à l'hébergement des CPOM - **Modalités de suivi, d'exécution et d'évaluation** : Questionnaire sur l'évaluation de la journée complété par les participants - Socle documentaire remis aux participants - **Méthodes pédagogiques** : Grille de diagnostic - Modèles de fiches actions - Débats - Exposés - Analyses de cas - Questions/réponses avec les participants. Formations d'1 journée - 7h00 - Conditions d'annulation sur demande - enregistrée sous le numéro 11 75 464 24 75, auprès du préfet d'Idf. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. À noter : la session sera annulée avant la date prévue si le nombre de personnes inscrites est inférieur à 15.